

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25017017

ale,
al.

neergelegd/ontvangen op

27 JAN. 2025

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Grefte

N° d'entreprise : **0738 987 372**

Nom

(en entier) : **MWingz**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Simon Bolivar 36, Bruxelles**

Objet de l'acte : Attribution de mandat et démission et nomination des administrateurs

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 septembre 2024 :

" Procuration Spéciale

Le Conseil d'Administration de la Société confirme sa décision d'accorder une procuration spéciale pour une durée indéterminée, débutant le 16 septembre 2024, à Zeger Biesemans, ayant pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution afin de représenter MWingz SRL dans l'exécution, auprès des greffes des tribunaux d'entreprise, des formalités et des actes requis pour le dépôt, l'enregistrement et la publication des décisions sociales de la Société dont l'enregistrement ou la publication est requise par la loi (en ce compris demander les autorisations nécessaires, passer et signer tous actes et pièces, signer les formulaires I et II en vue de la publication des décisions prises aux Annexes du Moniteur belge, faire toute déclaration et tous les actes y afférents).

Il exercera cette procuration spéciale sous sa propre signature."

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 2 décembre 2024 :

"Le Conseil d'administration prend acte de la démission de M. Mark Reid en tant que membre du Conseil d'administration et coopte la nomination de M. Karl Cuveele en tant qu'administrateur, conformément aux statuts. Cette décision sera proposée à l'approbation formelle de la prochaine assemblée générale.

Zeger Biesemans, Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/02/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).